

Demande d'année additionnelle au primaire

DEMANDE DU PARENT

EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 96.18 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

96.18 Le directeur de l'école peut exceptionnellement, dans l'intérêt d'un élève qui n'a pas atteint les objectifs et maîtrisé les contenus notionnels obligatoires de l'enseignement primaire au terme de la période fixée par le régime pédagogique pour le passage obligatoire à l'enseignement secondaire, sur demande motivée des parents et selon les modalités déterminées par les règlements du ministre, admettre cet élève à l'enseignement primaire pour une année additionnelle, s'il existe des motifs raisonnables de croire que cette mesure est nécessaire pour faciliter son cheminement scolaire.

ET AVEC L'ARTICLE 6 DU RÈGLEMENT SUR L'ADMISSIBILITÉ EXCEPTIONNELLE À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

6. La demande d'admission d'un enfant à l'enseignement primaire pour l'année scolaire additionnelle au nombre déterminé dans le régime pédagogique pour le passage obligatoire à l'enseignement secondaire doit être accompagnée d'un rapport d'étude composé des avis du titulaire de l'enfant, de la direction de l'école et d'un spécialiste du centre de services scolaire.

Nous demandons que notre enfant _____ puisse bénéficier d'une année additionnelle à l'enseignement primaire.

Date

Signature du parent

Nom du parent en lettres moulées

Signature du parent

Nom du parent en lettres moulées

RÉPONSE DE LA DIRECTION

Nous avons procédé à l'étude de votre demande de prolonger d'une année additionnelle, pour la présente année scolaire, la scolarisation de votre enfant :

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Niveau au primaire : _____

Après examen des besoins,

Nous vous confirmons l'acceptation de votre demande.

Nous n'acceptons pas votre demande. Votre enfant poursuivra son cheminement scolaire. Nous sommes disponibles pour vous en expliquer les motifs.

Nom de l'école

Date

Signature de la direction

Nom de la direction en lettres moulées